

CAMP CHANTANT 2016

Domaine Forget



Pour les jeunes du 2^e cycle du primaire



En quoi consiste le camp chantant ?

En différents ateliers dans une ambiance de détente et de plaisir:

Ateliers musicaux pour les concerts de fin d'année;

Ateliers académiques pour de la mise à jour;

Ateliers nature et sport pour de l'enrichissement.



Les dates

Les 3, 4 et 5 mai pour la 3^e et 4^e année



Le coût = 200\$ (2nuits et 3 jours)

Forfait comprenant l'hébergement, les repas, les moniteurs, le transport. Nous avons dû faire face cette année à une augmentation dans les frais d'hébergement, d'alimentation et de transport, ce qui augmente également le coût demandé aux parents.



Les consignes

Être à l'heure en tout temps et en tout lieu (rassemblements, ateliers, repas, activités)

Faire preuve de savoir-vivre

Propreté des lieux que nous occupons ;

Respect des personnes et du bien d'autrui ;

Utilisation de petits mots magiques tel que bonjour, merci, excusez-moi.

Agir comme un véritable petit chanteur

Je participe aux activités proposées avec enthousiasme et bonne humeur ;

J'ai en ma possession tout le matériel demandé par mes enseignants ;

Je suis calme et parle d'une voix posée ;

Je règle mes problèmes rapidement avec les bonnes personnes ;

J'apporte mon aide pour les besoins techniques ;

Je respecte les consignes qu'implique une vie de groupe harmonieuse ;

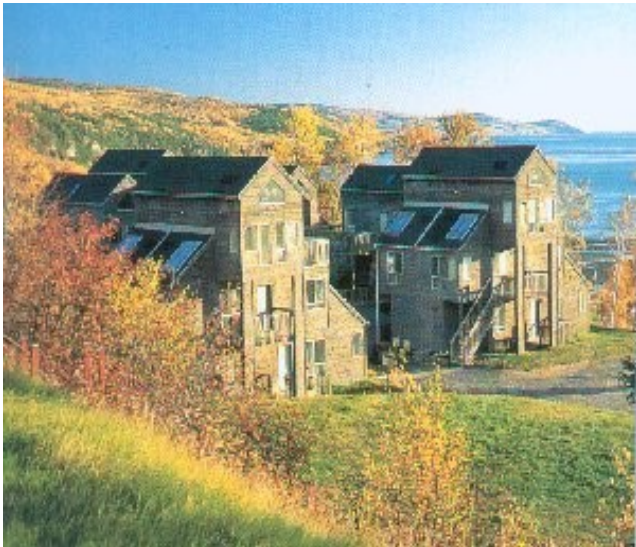
Je respecte les consignes en ce qui a trait au costume demandé.

Ces règles devront être observées par tous les petits chanteurs.

Si les consignes données ne sont pas respectées, les jeunes devront retourner à Québec.

Les parents devront venir chercher leur enfant

De plus, certains jeunes auront à remplir lors de l'inscription un contrat d'engagement face aux règles citées ci-haut.



Salles de travail

BAGAGES



Pour les ateliers et les répétitions

Nous porterons le **costume sport de la Maîtrise**.
Nous vous suggérons fortement d'identifier tous les vêtements au nom du petit chanteur.



Pour les soirées spéciales

Les jeunes pourront porter leurs **vêtements civils**.



Suggestions pour les bagages

Sous-vêtements

Pyjama, pantoufles

Nécessaire de toilette

Serviette, débarbouillette

Sac à linge sale

2 Costumes sport Maîtrise

2 Espadrilles (intérieur, extérieur)

2 Costumes civil

Manteau (selon la température)

Bottes de pluie

Cartables avec les chants demandés

Instrument de musique et partitions

Papier, crayon, efface

Livres de lecture

Appareil photo (facultatif)

Médicaments (selon les besoins)

TOUTOU !

Sac de couchage + taie d'oreiller

SVP

*Comme la nourriture est excellente et abondante au Domaine Forget,
les friandises ne seront pas permises dans les dortoirs.*



L'équipe d'encadrement

Les enseignantes au niveau académique

Linda, Marika, Geneviève, Gabrielle

L'équipe musicale

Rachel, Frédéric, Mélia, Anne et Céline

Moniteurs

Des moniteurs seront avec les jeunes pour les dodos et les activités sportives.

AUTORISATION DES PARENTS



La Maîtrise
des petits chanteurs
de Québec
1915-2015

Après avoir pris connaissance de l'horaire, du contenu et des consignes,
nous autorisons notre enfant
à participer au Camp chantant 2016 organisé par
La Maîtrise des Petits Chanteurs de Québec
pour les élèves du 2^e cycle du primaire
de l'option chant choral de l'école Anne-Hébert.

Il est attendu que la responsabilité de l'école Anne-Hébert demeure la même tant pour les sorties extérieures que pour toute activité à l'intérieur de l'école.

T _____
--

**Paiement – SVP faire votre chèque d'ici le 27 avril au nom de
La Maîtrise des Petits Chanteurs de Québec.**

_____	_____	_____	-	_____	=	_____
Nom du petit chanteur	Degré	Chèque		Compte chœur		Total

Un relevé pour le compte chœur de votre enfant vous sera envoyé d'ici le 15 avril.

Autorisation et renseignements

Pour vous rejoindre en cas d'urgence

Tél. maison : _____

Tél. bureau : _____

Courriel : _____

Carte d'assurance maladie : _____

Numéro

Médicaments et allergies

(Prière de nous transmettre toutes les indications)

Signature d'un parent

Signature du Petit Chanteur

Date

**Nous nous engageons à payer les frais encourus pour tout retour obligatoire et prématuré
qui pourrait être dû soit à la maladie ou au comportement inacceptable de notre enfant.**

Céline Binet – 1^{er} avril 2016